

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE VAL-SONNETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2023-45

En exercice 17

Présents 13

Votants 15

Séance du 21 novembre 2023

Date de la Convocation

10/11/2023

Date de l'affichage

10/11/2023

L'an deux mil vingt-trois,
et le vingt et un novembre,
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Désignation du maître d'œuvre
pour l'opération : Travaux de mise
en conformité de la DECI

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER,
Sébastien BLANCHON, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, François-
Damien GROS, Christopher HAUBRUGE, Anthony LAINE, Claudine
MARCHAND, Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE
Absents : Marion ATRON (pouvoir à I. ROUCHE), Thomas GAND, Nelly
GUICHARD (pouvoir à B. MONNET), Valérie PAROLA
Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Considérant la nécessité de désigner un maître d'œuvre pour la réalisation des études techniques et la direction des travaux suivants : Travaux de mise en conformité de la DECI ;

Vu la proposition de Madame La Maire de retenir le SIDEC en qualité de maître d'œuvre ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

RETIENT la proposition de Madame la Maire et attribue la mission de maîtrise d'œuvre au SIDEC pour l'opération visée ci-dessus ;

PREND NOTE que les frais de maîtrise d'œuvre sont fixés forfaitairement à 11 280.00 € HT y compris relevés topographiques pour une mission comprenant les éléments AVP, PRO, AMT, VISA, DET et AOR et portant sur un montant prévisionnel de travaux estimé à 228 231.00 € HT ;

AUTORISE Madame la Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant.

PRECISE que la dépense correspondante sera comprise dans le financement de l'affaire citée en référence.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 21 novembre 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte

